



FINISTÈRE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 21 janvier 2021

Délibération

N° d'ordre : 2021-01-21-FIA3

Titre de la délibération n° 3 : Point sur les adhésions à Finistère Ingénierie Assistance

Une nouvelle commune souhaite adhérer à Finistère Ingénierie Assistance afin de bénéficier des prestations proposées par l'établissement public et précisées à l'article 3 de ses statuts.

Ainsi, le conseil municipal de la commune de Nevez a valablement délibéré en vue de cette adhésion, à la date suivante :

Nevez	11 décembre 2020
-------	------------------

Par ailleurs, les communes de Loperhet, Lannéanou et Loc-Eguiner ont souhaité mettre fin à leur adhésion, aux dates suivantes :

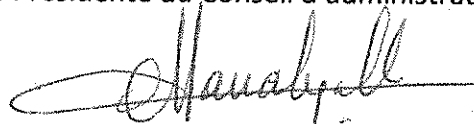
Lannéanou	21 novembre 2020
Loperhet	17 décembre 2020
Loc-Eguiner	17 décembre 2020

Le nombre d'adhérents à Finistère Ingénierie Assistance atteint ainsi 135 communes et 4 EPCI.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'accorder le statut de membre de Finistère Ingénierie Assistance à la commune de Nevez qui a valablement délibéré et d'accéder aux demandes des communes de Loperhet, Lannéanou et Loc-Eguiner de mettre fin à leur adhésion.

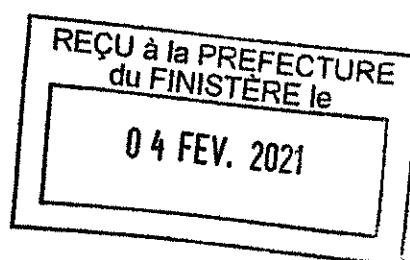
La Présidente du Conseil d'administration



Nathalie Sarrabezolles

Acte de l'établissement public administratif
« Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION





FINISTERE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 21 janvier 2021

Délibération

N° d'ordre : 2021-01-21-FIA2

Titre de la délibération n° 2 : budget primitif 2021

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2020 et au cours duquel ont été présentées les perspectives en dépenses et en recettes pour l'année à venir, le moment est venu de voter le Budget Primitif de l'exercice 2021.

Le budget 2021 est ainsi estimé à 382 008 € (sans le report de l'année 2020).

L'activité de FIA génèrera les types de recettes suivantes au cours de l'année 2021 :

La participation du Conseil départemental est estimée à 210 000 euros.

La contribution des adhérents atteindra 150 000 €.

La facturation des prestations est estimée à 20 000 €, soit environ 15 missions achevées.

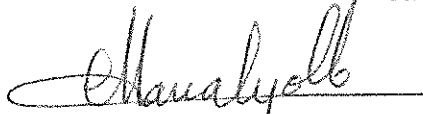
L'activité de FIA génèrera les types de dépenses suivantes au cours de l'année 2021 :

- Le montant des charges de personnel (6 agents) s'élèvera à environ 350 000 €.
- Le remboursement au Conseil départemental des frais prévus dans la convention de gestion et d'occupation des locaux : loyers et charges, charges de fonctionnement des véhicules, abonnements et communications pour la téléphonie et Internet, etc. devrait avoisiner les 25 000€.
- Pour l'année 2021, la section d'investissement, d'un montant de 2 008€, ne concerne que les amortissements du site internet.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

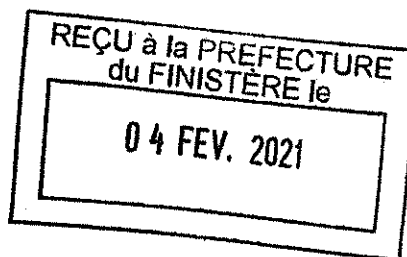
- d'adopter le projet de Budget Primitif de l'exercice 2021

La Présidente du Conseil d'administration


Nathalie Sarrabezolles

Acte de l'établissement public administratif
« Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION





FINISTÈRE INGENIERIE ASSISTANCE

Conseil d'administration du 21 janvier 2021

Délibération

N° d'ordre : 2021-01-21-FIA1

Titre de la délibération n°1 : Rapport d'activité 2020 et programme d'actions 2021

Un rapport d'activité pour l'année 2020 ainsi qu'un programme d'actions pour 2021 sont proposés. Ils figurent en annexe de la délibération.

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'adopter le rapport d'activité 2020 et de l'autoriser à le présenter à l'Assemblée générale de 2021.
- de proposer à la validation de l'Assemblée Générale le programme d'actions pour l'année 2021.

La Présidente du Conseil d'administration


Nathalie Sarrabezolles

Acte de l'établissement public administratif
« Finistère Ingénierie Assistance »

DATE DE TRANSMISSION

REÇU à la PREFECTURE
du FINISTÈRE le

04 FEV. 2021

